



Make
the speculators
PAY!



EDITO

EUROPE RIME AVEC AUSTÉRITÉ

Myriam DJEGHAM
MOC Bruxelles

Lundi 30 janvier, les jeunes de 20 ans ont pu participer à leur première grève générale. La précédente avait eu lieu en novembre 1993 en réaction au Plan global. Le gouvernement Dehaene imposait alors des mesures dont les maîtres mots étaient les mêmes qu'aujourd'hui : d'un côté, la baisse de « coût du travail » au nom de la compétitivité et pour créer de l'emploi et de l'autre côté, mais qui sanctionne les mêmes, la diminution des dépenses sociales de 75 milliards de francs belges pour « sauver » la sécurité sociale. La Palice n'aurait pas dit mieux : si on diminue les dépenses sociales, on doit moins les financer... Presque 20 ans après, on nous ressert les mêmes recettes. Si vous voulez des emplois, acceptez la dégradation de vos conditions de travail. Si vous voulez organiser la solidarité, acceptez que ceux qui en ont besoin y aient moins facilement accès et que ceux qui doivent y contribuer y contribuent moins. Drôle de logique, qui oublie que les cotisations à la sécurité sociale sont en fait des salaires différés. Même avec les cotisations patronales, les travailleurs ne reçoivent pas la totalité des richesses qu'ils sont pourtant les seuls à produire. Il faut bien rémunérer le capital, pardi. On pourrait peut-être remplacer le concept de charges patronales par celui de charges actionnariales... Tout est une question de point de vue !

En 1993, pour relancer l'emploi, le gouvernement a réduit les cotisations sociales des employeurs, compensant ce trou dans la Sécu par l'augmentation de taxes sur la consommation.

A l'époque, le Soir indiquait que ce n'était qu'« un pas timide et que pour aller au-delà, Dehaene plaçait ses espoirs dans l'Europe ». Il n'est pas déçu aujourd'hui, puisque malgré le fait que le remède se soit avéré poison, la Commission européenne, dont il a brigué la présidence, l'impose à toute l'Europe. Au nom de la stabilité et de la compétitivité. Tient ! on a déjà entendu ça quelque part...

Bénédicte Vaes écrivait en novembre 1993 « Sans ce coup de frein aux salaires, le mouvement ravageur des restructurations s'amplifierait, chassant des travailleurs à la marge de la société et laissant les jeunes à la dérive. Mais le plan suffira-t-il à créer

assez d'emplois pour les repêcher? Son réalisme du possible révèle tragiquement l'exiguïté des horizons. Que peut faire un État endetté à l'extrême, immergé dans une Europe qui n'a d'autre dynamisme que financier, d'autres critères qu'économiques et qui constate le naufrage de son emploi sans être capable d'un réflexe salvateur pour ses démocraties? »

Y-a-t-il eu moins de restructurations ? L'exclusion a-t-elle diminué ? Les jeunes ont-ils trouvé du boulot ? Mais alors pourquoi Arcelor Mittal menace de fermer ? Pourquoi un jeune Bruxellois sur 4 est-il sans emploi ? Pourquoi le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté est-il de 14,6% ? La situation socio-économique ne s'est pas améliorée. Elle s'est dégradée. Bonne nouvelle : Le rôle des médias, lui, est resté fidèle à lui-même. Toujours dénigrant à l'égard des travailleurs et des syndicats qui les organisent. Extrait du même article du Soir de novembre 1993, quelques jours avant la grève générale « *Le pays sauvé, le franc dopé, la Bourse survoltée. Tout va bien? Non, la grogne fuse, dans la rue, et au travail. La rébellion que les syndicats ont lancée, sans savoir s'ils pourront la maîtriser, a tourné au désaveu du monde politique. Elle est alimentée par un rejet, égoïste, poujadiste, de l'impôt. (...) Dans un tel contexte, les grèves, même menées au nom de la gauche font vite le jeu de l'extrême droite. Les syndicats devront endosser l'énorme responsabilité d'endiguer ce courant populiste,...* »

Parlons-en de rébellion si nous ne voulons pas subir les conséquences d'une crise dont les travailleurs ne sont pas responsables. L'austérité est injuste socialement, irrationnelle économiquement et elle nous est imposée par des voies non démocratiques. C'est au niveau européen que nous devons la combattre. Peut-être en reprenant le slogan de 1993 « **Les travailleurs ont déjà payé. Maintenant, c'est au tour des riches** » à la journée d'actions européenne le 29 février prochain contre les Traités de l'austérité (traité de rigueur budgétaire et Mécanisme Européen de Stabilité). Parce qu'il y a une vraie bonne nouvelle: le mouvement syndical européen commence à se coordonner dans la lutte !



RIGUEUR BUDGÉTAIRE.

LE ROULEAU COMPRESSEUR EUROPÉEN S'ACCÉLÈRE

par Bérengère DUPUIS
CSC

Le Sommet européen de décembre était centré sur la crise de la zone euro, encore un pas de plus vers l'austérité généralisée... L'accord entre les pays de la zone euro lors du Sommet européen des 8 et 9 décembre est très inquiétant car il pousse encore plus loin la logique de la rigueur budgétaire à tout prix. Alors que les marchés financiers n'attendaient que ça, aucune décision n'a été prise pour permettre à la Banque centrale européenne de soutenir les dettes des États en difficulté. Aucune décision en faveur de l'émission d'euro-obligations non plus. Elles permettraient pourtant aux États de s'endetter à moindre coût. À la place: austérité, austérité, austérité...

Les nouvelles ne sont pas bonnes: la crise de la zone euro ne s'apaise pas, de plus en plus de pays doivent se financer à un coût de plus en plus élevé, l'économie mondiale ralentit, on annonce une nouvelle récession économique dans les mois qui viennent... Ce que les syndicats avaient annoncé en voyant la multiplication des mesures d'austérité partout en Europe est en train de se concrétiser: les coupes dans les dépenses publiques, la modération salariale forcée, la flexibilisation du marché du travail ont étouffé la reprise économique et nous mènent droit dans le mur.

Des États trop dépendants des marchés financiers

Les pays de la zone euro sont particulièrement vulnérables parce qu'ils dépendent entièrement des marchés financiers pour se financer. Les autres pays comme les États-Unis ou le Japon peuvent compter sur leur propre Banque centrale qui est toujours là pour leur prêter s'ils ne parviennent pas à trouver des fonds. En Grande-Bretagne, la Banque centrale rachète des obligations d'État existantes lorsqu'elle veut diminuer le taux des emprunts d'État. Résultat: alors que les déficits et les dettes de ces pays sont également considérables, ils peuvent encore aujourd'hui emprunter à des taux très bas.

Mais les choses ne fonctionnent pas comme cela dans la zone euro: la Banque centrale européenne n'a pas le mandat d'intervenir pour soutenir la dette d'un État. L'Allemagne s'y est fermement opposée depuis le début.

Résultat: les pays de la zone euro sont à la merci de la moindre rumeur sur les marchés financiers, des jugements irrationnels sur la capacité d'un pays à rembourser ses dettes, des comportements spéculatifs... Les problèmes de la Grèce, puis du Portugal, de l'Irlande, maintenant de l'Italie et de l'Espagne ont déclenché une instabilité qui est largement exagérée, que l'on n'arrive plus à enrayer. L'instabilité provoque ce qui est craint: plus les marchés «paniquent», plus les taux auxquels les États sont obligés d'emprunter sont élevés, plus il est difficile pour l'État de se

financer et de rembourser sa dette (puisque tout coûte plus cher)... et plus le doute sur la capacité d'un État à se financer s'accroît. C'est le serpent qui se mord la queue.

C'est pourquoi les syndicats européens ont défendu avec force une intervention de grande ampleur de la Banque centrale européenne. La seule manière de sortir de cette crise est de permettre à la Banque centrale européenne d'intervenir de façon illimitée pour racheter des obligations publiques et de maintenir les taux auxquels les États empruntent à des niveaux bas.

La réponse: austérité, austérité, austérité

Malheureusement, encore une fois, ce n'est pas du tout le chemin qu'ont pris les dirigeants européens lors du Conseil européen des 8 et 9 décembre. Pour «rassurer les marchés financiers», les pays de la zone euro ont opté pour le tout à la rigueur: les États devront payer une amende automatique dès que leur déficit dépassera 3% du PIB; ils devront introduire les règles de maîtrise des déficits et des dettes dans leur Constitution, en leur donnant ainsi la plus haute valeur juridique. Si un pays dépasse les 3% de déficit, il devra rédiger un «programme de partenariat économique» décrivant les réformes structurelles nécessaires pour retourner à l'équilibre, et il devra le soumettre pour approbation à la Commission européenne et aux autres dirigeants européens au sein du Conseil européen. Il y a donc, pour ces pays en situation de «déficit excessif», une mise sous tutelle politique de la Commission et des autres pays.

Les États membres se sont aussi engagés à examiner rapidement deux nouvelles propositions législatives, rendues publiques le 23 novembre par la Commission européenne, qui vont également dans le sens d'une interférence plus grande de l'Europe dans la confection des budgets nationaux, particulièrement pour les pays qui sont en déficit excessif, et encore davantage pour les États en situation d'instabilité financière grave, comme c'est le cas de la Grèce ou du Portugal actuellement. Ces nouvelles dispositions ouvrent une voie royale aux partisans d'une idéologie néolibérale très caricaturale, que l'on rencontre particulièrement dans les filières économiques et financières de la Commission et du Conseil, pour imposer en Europe le modèle de société qu'a choisi l'Allemagne il y a quelques années: précarisation de l'emploi, modération salariale. Un modèle qui n'est pourtant pas soutenable, d'autant plus s'il est appliqué à toute l'Europe!

Les différentes pistes pour renforcer la gouvernance économique devront être concrétisées dans les semaines qui viennent. Il y aura un nouveau round de négociation entre le Parlement européen et le Conseil qui codécident en ces matières. Le travail

de mobilisation doit donc reprendre pour s'opposer à ces mesures qui mènent la zone euro droit dans le mur... Les marchés financiers eux-mêmes ont été peu «enthousiastes»: ils attendaient une action accrue de la Banque centrale européenne pour sortir la zone euro de la crise.

Et la Belgique dans tout ça ?

Ces dernières semaines, la Belgique est aussi entrée dans la tourmente. C'est d'ailleurs la pression des marchés financiers, avec une hausse rapide du taux d'intérêt auquel l'État belge emprunte, qui a forcé la conclusion de l'accord du nouveau gouvernement sur les mesures budgétaires. La Belgique doit faire des économies considérables de 11,5 milliards en 2012 pour se conformer aux règles européennes. On peut déjà dire que des mesures supplémentaires devront être prises, car on annonce désormais une récession en 2012, au lieu des 0,8% de croissance pris en considération dans le budget. Les syndicats ont exprimé clairement, en descendant dans la rue le 2 décembre et le 30 janvier, qu'ils avaient assez payé avec les mesures qui viennent d'être prises et qui affectent les prépensions, le crédit-temps et les allocations de chômage. La pression va pourtant être grande: lorsque les décisions prises le 9 décembre entreront en vigueur, le moindre dépassement des 3% de déficit entraînera une amende.

À côté du contrôle des budgets, le Conseil et le Parlement européen ont aussi adopté fin septembre 2011 une procédure européenne de surveillance des déséquilibres macroéconomiques et des écarts de compétitivité, sur la base d'un tableau avec un certain nombre d'indicateurs. Des sanctions sont ici également prévues en cas de non-respect des recommandations de la Commission. Les syndicats se sont fortement opposés à l'inclusion d'un indicateur salarial, en défendant la liberté de négociation collective. Mais sans succès... La Commission doit publier sous peu un rapport sur les résultats de chaque pays par rapport au tableau d'indicateurs et annoncer quel pays risque d'être dans le rouge. Dans les mois qui viennent, nous expérimenterons donc pour la première fois toutes les implications de cette nouvelle gouvernance économique tant contestée.



**Make
the speculators
PAY!**





LA POLITIQUE SÉCURITAIRE EUROPÉENNE

Résumé de la recherche effectuée par Ben HAYES pour l'Institut Transnational

Par Mikaël FRANSSENS
CIRÉ

En 2003, un groupe a été créé pour faire des propositions concernant la recherche en matière de sécurité. Il était composé de personnalités venant de la Commission européenne, d'agences militaires internationales telles que l'OTAN, de multinationales d'armements, de multinationales des technologies de l'information et de centres de recherche. Dans son rapport de 2004, ce groupe proposait que la recherche en matière de sécurité soit financée à hauteur de 1,8 milliards d'euros et, au minimum, à hauteur de 1 milliard, ce qu'il a obtenu après de longues négociations. La Commission définit son programme de recherche en se basant largement sur le rapport de ce groupe et donc sur les intérêts des entreprises en faisant partie. L'un des arguments avancés était la nécessité d'investissements publics massifs pour garantir la compétitivité de l'industrie européenne de la sécurité et de l'armement, notamment vis-à-vis de celle des États-Unis. Or, il apparaît que ces multinationales européennes, fortement bénéficiaires de ces financements publics, étaient, sans cela, déjà fort présentes sur le marché mondial et même américain.

Les projets financés de cette manière, mis en oeuvre par des entreprises ou des consortiums industriels pour la plu-

part d'entre eux, vont dans le sens de la technologisation de la sécurité, du renforcement du contrôle des frontières, de l'intensification et de la généralisation de la surveillance de la population sans prise en compte des libertés et de la vie privée.

Les droits fondamentaux mis à mal

En 2005, la Commission crée un Conseil consultatif européen de la recherche en matière de sécurité (acronyme anglais: ESRAB). Ce conseil, composé sans consulter les parlements européen ou nationaux, a pour mission de conseiller la Commission en matière de recherche sécuritaire en tenant particulièrement compte des propositions du groupe de personnalités. Il publie en 2006 un rapport renforçant la tendance: vision sécuritaire de la société, vision technologique et technocratique de la sécurité, relativisation des droits fondamentaux.

Le septième « programme-cadre » en matière de recherche, qui n'est pas la seule source européenne de financement en la matière, alloue un milliard d'euros à la recherche sécuritaire pour la période 2007-2013. D'autres financements destinés à la technologie de la sécurité sont également disponibles via le Fonds pour la solidarité et la gestion des frontières (4 milliards dont 1,8 pour les frontières extérieures).

Au profit des industries

L'implication de l'industrie dans la définition et la gestion de la politique européenne en matière de recherche sécuritaire est encore renforcée en 2007 avec la création du

forum européen pour la recherche et l'innovation sécuritaires (acronyme anglais: ESRIF). Ce forum est divisé en 11 groupes de travail dirigés chacun par un président et un rapporteur. Celui chargé de la sécurité des frontières de l'est par Erik Berglund (Frontex) et Giovanni Barontini (Finmeccanica).

ATTAQUES CONTRE LES SERVICES PUBLICS

Les travailleurs du secteur public ont été les premiers et les plus durement touchés par l'austérité. Ils sont une « cible facile » pour les ministres des finances qui cherchent à réduire les importants déficits publics, rapidement et simplement, en diminuant les salaires dans le secteur public pratiquement du jour au lendemain. Un grand nombre d'emplois publics ont au même moment été supprimés par le non-renouvellement de contrats temporaires. D'autres pertes d'emplois seront à déplorer à moyen terme lorsque des travailleurs quittant le service public ne seront pas remplacés. Une raison supplémentaire de viser le secteur public est l'effet domino que les réductions salariales dans ce secteur ont sur le reste de l'économie : si de telles réductions sont appliquées dans le secteur public, il devient alors logique de les appliquer également dans le secteur privé. Si le salaire moyen diminue, le niveau du salaire minimum est à son tour mis sous pression. Et, si toute la structure salariale est affectée, les allocations de chômage doivent également être réduites afin de rétablir des incitants financiers pour que les chômeurs se remettent au travail. C'est ainsi que les réductions de salaires dans le secteur public constituent la première étape d'une très forte spirale sociale négative.

La CES, octobre 2010



En Grèce les femmes des métallurgistes en grève. Slogan : "Nous sommes dans le combat avec nos compagnons et notre classe".

Deux tiers des membres de ces groupes viennent de l'industrie. On ne compte que quelques parlementaires et aucune association de défense des libertés ou de la vie privée. Les traités de l'UE n'offrent aucune base juridique à ce type de forums, raison pour laquelle il a été créé sous la forme d'un groupe informel bien que la Commission y joue un rôle moteur.

Loin de se limiter à la sphère de la recherche, l'implication disproportionnée de l'industrie et le manque de transparence et de responsabilité démocratique s'étendent à la définition de la politique européenne de sécurité. Cela se traduit dans deux principes de base :

- l'application étendue des techniques et technologies de surveillance pour augmenter la sécurité,
- l'interopérabilité, c'est-à-dire l'intégration des outils de surveillance avec d'autres systèmes gouvernementaux de communication et d'information.

La technologie au service de la sécurité

Cette tendance est très nettement visible dans le programme Eurosur lancé en 2008 et visant à créer un système européen intégré de surveillance des frontières et le développement massif de la biométrie. Elle s'accompagne d'un assouplissement grandissant des règles visant à protéger les libertés civiles et la vie privée dans les actions de surveillance et de sécurité. Ainsi, la police a un accès facilité à un éventail de plus en plus large de données personnelles.

Elle est également visible, par exemple, dans les projets BSUAV et WIMA2S visant à l'utilisation de drones (aéronef sans pilote humain et totalement autonome) pour la surveillance des frontières. Ainsi, la sécurité des frontières, l'une des cinq missions de la politique européenne de sécurité, ne se limite plus au contrôle, par les officiers d'immigration, des personnes franchissant les frontières, mais comprend en outre la surveillance bien au-delà (à l'extérieur) et bien en deçà (à l'intérieur) de ces frontières.

La surveillance passe également par la tendance au profilage, à savoir l'utilisation de données diverses afin de distinguer les comportements et les groupes sociaux suspects des comportements et groupes sociaux non suspects, démarche critiquée tant par le Parlement européen que par le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe et par des experts en droits fondamentaux et en technologies de la surveillance.

Ces systèmes sont jugés extrêmement sensibles aux préjugés raciaux, sociaux ou autres de leurs concepteurs. Ils mettent en danger les libertés civiles et le respect de la vie privée. Ils risquent d'une part d'amener à suspecter un grand nombre d'innocents et d'autre part de ne pas identifier comme dangereux de réels criminels ou terroristes.

Le rapport sur les politiques sécuritaires européennes se termine par une conclusion intitulée « un autre monde est compromis ».



FACE AUX LOBBYS EUROPÉENS

Yiorgos VASSALOS

Chercheur au Corporate Europe Observatory (CEO)¹



Depuis 2010, l'Union Européenne structure sa gouvernance économique afin d'assurer l'austérité éternelle. Selon CEO, en Europe, les lobbys patronaux utilisent la « stratégie du choc » afin de créer une véritable « UE-topie de marché » qui réalisera leurs rêves les plus fous.

En 2000, Daniel Janssen, alors Président de la Table Ronde des Industriels (ERT), décrivait l'intégration européenne comme une « double révolution ». « D'une part, nous sommes en train de réduire les prérogatives de l'État et du secteur public en général par les privatisations et la dérégulation... Et d'autre part nous sommes en passe de transférer de nombreuses prérogatives étatiques vers une structure moderne et portée à l'international à l'échelle européenne. L'unification européenne progresse, et elle favorise les entreprises internationales telles que les nôtres ». L'ERT, un club composé des 45 multinationales européennes les plus importantes, ajoutait en 2002: « Au moment de leur préparation, les budgets nationaux et les mesures importantes en termes de politiques fiscales devraient être examinées à l'échelle de l'UE ».²

L'ERT développe des stratégies sur le long terme afin d'influencer l'orientation générale de l'Union. BusinessEurope est l'autre pilier du lobby patronal européen. C'est une confédération d'organisations, telles que la FEB, le MEDEF, etc. qui œuvre pour préparer et influencer les projets législatifs et les initiatives politiques concrètes de l'UE. Au cours des deux dernières années, ils ont réussi à concrétiser les directions décrites plus haut et définies par l'ERT.

Dans le Pacte pour l'Euro, on retrouve plusieurs propositions faites par BusinessEurope: la modération (voire la réduction) des salaires, l'interdiction juridique des déficits, l'augmentation de l'âge de la retraite et une taxation plus indirecte (donc plus injuste). Les 23 gouvernements qui ont signé ce pacte, ont décidé d'inclure ces points dans leurs priorités.³

Il est difficile de distinguer l'origine des idées incluses dans le paquet législatif de la gouvernance économique (surnommé « six-pack ») entre la 'task force' des 27 ministres des finances, la Commission Européenne et BusinessEurope. Les divers documents publiés lors de l'élaboration de ce paquet avaient beaucoup de similitudes.⁴ Une fois que la Commission eut publié sa proposition législative, BusinessEurope a également réussi à convaincre une majorité d'eurodéputés de la durcir. Certains d'entre eux étaient déjà des convaincus, certainement de par leurs postes d'actionnaires au sein de grandes entreprises. C'est le cas par exemple de Gunnar Hokmark et Burhard Balz, conservateurs suédois et allemand, respectivement actionnaires dans une entreprise d'assurance et d'ingénierie. Ils ont déposé des amendements conformes aux positions de BusinessEurope.⁵

Selon le 'Semestre Européen', qui a pris effet dès 2011, les États membres doivent soumettre dès le mois d'avril leurs programmes de stabilité et de réformes économiques. Sur cette base, la Commission fait des recommandations qui sont par la suite adoptées par le Conseil. Ces recommandations publiées par la Commission en juin 2011⁶ ont de nombreux points communs avec les propositions par pays, présentées par BusinessEurope le 23 mars 2011.⁷

A propos de la Belgique, le lobby des employeurs a mis en avant la « réforme » des pensions et « l'amélioration » des méthodes de concertation sociale et des mécanismes de définition des salaires. En interprétant le mot « amélioration » selon les souhaits du patronat, la Commission a proposé l'augmentation de l'âge de la retraite, la décentralisation de la concertation sociale et la flexibilisation de l'index.⁸ Tout au long de 2012, la Commission va faire pression sur le gouvernement belge pour qu'il mette en place cet agenda.

Il en va de même pour beaucoup d'autres pays. BusinessEurope propose l'augmentation de l'âge de la retraite pour l'Autriche, le Danemark, la France (la réforme de 2010 n'a pas été suffisante), le Luxembourg, les Pays-Bas et la Pologne et elle a été suivie sur cette proposition par la Commission Européenne. Ce lobby patronal a également fait des propositions sur la «flexibilisation» de la concertation sociale, les licenciements, le salaire minimum et l'indexation des salaires, toutes suivies par la Commission dans le cas de Chypre, de la France, de l'Italie, du Luxembourg et de l'Espagne.

Il n'y a que dans le cas de la Finlande et de l'Allemagne que les propositions de BusinessEurope sur les retraites et les salaires n'ont pas été retenues par la Commission. Cela en dit long sur le rapport de force entre les États dans la gestion de la crise de l'Euro. D'autre part, des recommandations du lobby patronal, encore plus fantaisistes, ont fait leur chemin dans les documents officiels de la Commission, comme par exemple la réduction de l'impôt sur la fortune en Suède. Allez chercher pourquoi...

Le nouveau «Traité de l'austérité » que les chefs d'Etats veulent ratifier d'ici fin mars, institutionnalise et immortalise la rigueur budgétaire. Cet énième projet de traité a bien sûr subi de nombreuses influences de la part de BusinessEurope. En effet, les présidents des fédérations patronales nationales se sont réunis le 2 décembre 2011 à Varsovie où ils ont formulé trois demandes principales :

- que l'interdiction du déficit 'excessif', déjà prévu par le Pacte pour l'Euro, soit intégrée dans les Constitutions nationales avant la fin 2012;
- que le système de vote au Conseil soit réformé afin de rendre plus difficile le rejet des recommandations de la Commission;
- que le caractère contraignant des programmes de réformes économiques pour chaque pays soit renforcé.

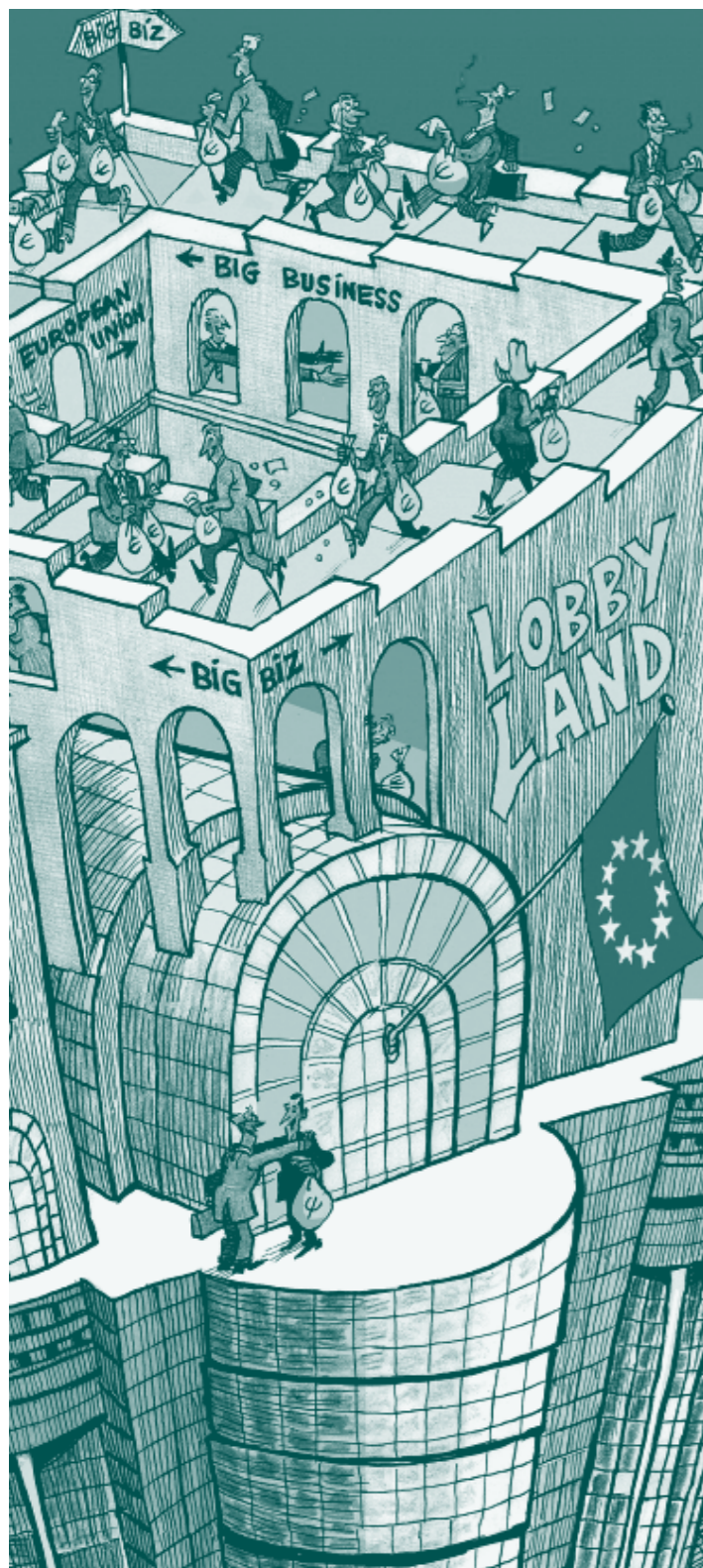
Le dernier brouillon du Traité (24 janvier) prévoit que la transposition de l'interdiction du déficit « excessif » doit se faire au maximum un an après l'entrée en vigueur du Traité. Sur la question du déficit, le Conseil ne pourrait bloquer les propositions de la Commission qu'avec une majorité qualifiée. Le projet de Traité accentue aussi l'importance des programmes économiques par pays¹⁰.

Entre vingt et trente mille lobbyistes sont basés à Bruxelles. Ils ciblent les quelques milliers de décideurs politiques des trois institutions européennes (fonctionnaires de la Commission, euro-députés, représentants de ministères nationaux). Plus de deux tiers de ces lobbyistes représentent les intérêts des grandes entreprises transnationales à travers leurs propres bureaux de lobbying, leurs fédérations sectorielles ou des entreprises de consultation et de relations publiques.

Dans ce Chou, nous épinglons quelques exemples des politiques d'austérité en Europe. Depuis la crise financière, tous les peuples d'Europe font face à des restrictions de leurs droits sociaux. Les chiffres sont extraits de documents de la CES datant de 2010, du CADTM de 2011 et de divers sites internet.

L'austérité en Grèce

- Les salaires et les retraites sont amputés de 50% et, dans certains cas, de 70%.
- Réduction de 40% du nombre de lits d'hôpitaux.
- Hausse de la TVA de 13 % à 23 %.
- Dans le secteur public, diminution des salaires de 20% en 2010 et suppression de 150 000 postes d'ici à 2015 (plus de 20%).
- Baisse des allocations de chômage et familiales, des prestations aux personnes handicapées et des indemnités de maternité.
- Recul de 7 ans de l'âge de la retraite (de 60 à 67 ans d'ici 2015).
- Privatisation d'une partie des actifs publics dans la Loterie nationale, les sociétés nationales de gaz, d'électricité, d'exploitation minière, les autoroutes. la poste... etc.



dessinateur Khalil Bendib, www.bendib.com

Au-delà du lobbying collectif des employeurs (le cas de BusinessEurope), le lobby de l'industrie financière est également très puissant. Depuis 1999, ils ont été invités par la Commission à définir conjointement le plan d'eupéanisation des marchés financiers. Ce processus s'est déroulé au sein des « groupes d'experts » créés par la Commission et composés de 80 à 100% de lobbyistes financiers. En 2009, quand le manque de supervision et de régulation au niveau européen est devenu évident, le Commissaire responsable de la régulation financière a dû avouer qu'une des raisons de la crise a été la confiance presque aveugle que lui et ses collègues ont montré à l'égard des marchés financiers¹.

Malheureusement ce constat n'a eu aucune conséquence. Jusqu'en 2011, les groupes d'experts en matière financière sont restés dominés par le secteur privé de la finance². Les lobbyistes ont continué à écrire la plupart des amendements déposés par les eurodéputés³. Avec comme résultat que les réglementations européennes adoptées depuis 2008 n'ont pas limité l'aspect spéculatif de ces marchés. Les 'Hedge Funds' demeurent incontrôlables⁴ et les mécanismes de supervision restent liés aux intérêts des grandes banques⁵ (parfois avec la médiation des gouvernements nationaux, dans le cas de Dexia). Seulement dans le domaine des produits dérivés, il a été constaté une amélioration⁶, même s'il faudra attendre 2013 pour la mise en application de ces nouvelles réglementations, tandis que les gouvernements européens plient l'un après l'autre devant les attaques de ces marchés financiers, y compris celui des produits dérivés. Après avoir insisté pour ne pas passer de l'« autorégulation » à la régulation contraignante des produits dérivés, l'ex-commissaire McCreevy est allé travailler pour cette industrie⁷.

Les lobbyistes des banques sont invités dans le bâtiment du Conseil européen lors des sommets européens et participent aux derniers stades des négociations. C'est comme ça que l'Institut International de la Finance a réussi à imposer son plan de restructuration de la dette grecque, se débarrassant ainsi de ses bons toxiques, et faisant croire qu'il s'agissait d'un sacrifice des banques au nom de l'intérêt général⁸.

Au moins 17 directeurs de banque ont été promus – depuis mai 2010 – à des postes dans des gouvernements nationaux ou à la Banque Centrale Européenne⁹ (dont le président Mario Draghi qui a travaillé pour Goldman Sachs)¹⁰. On a donc à faire à une situation d'omniprésence des personnes liées aux lobbies financiers et patronaux.

La coalition ALTER-EU composée d'un peu plus de 200 organisations venant de la société civile, des syndicats, etc. oeuvre quotidiennement pour freiner ce déchaînement des lobbyistes. Corporate Europe Observatory figure parmi les groupes fondateurs qui revendiquent

- l'imposition d'un enregistrement obligatoire de tous les lobbyistes et la déclaration de leurs dépenses,
- l'interdiction des deuxièmes emplois pour les euro députés qui seraient en situation de conflits d'intérêts.
- l'introduction d'un délai de réserve avant qu'un Commissaire ou haut fonctionnaire puisse travailler pour un cabinet ou département de lobby.
- l'adoption de règles afin de révoquer la mainmise sur les groupes d'experts par les multinationales¹¹.

Ces propositions garantiraient un minimum de distinction entre pouvoir public et intérêts privés. Elles ne sont pas suffisantes pour marquer le passage à une Europe réellement démocratique et sociale. Une critique plus globale de la construction actuelle de l'UE doit être portée par les mouvements sociaux; une critique, progressiste, internationaliste et démocratique, qui contribuerait à l'élaboration d'alternatives. Cela passe par le rejet catégorique du nouveau projet de traité et la lutte pour des référendums partout en Europe.

1 L'Observatoire de l'Europe des Industriels (Corporate Europe Observatory) est un groupe de recherche et de campagne qui cible le pouvoir politique et économique des entreprises et de leurs groupes de pression. Il est issu du mouvement environnemental et il existe depuis 1997.

2 UE-topie de marché, Corporate Europe Observatory, 19 janvier 2011 <http://www.corporateeurope.org/sites/default/files/Corporate%20EUtopia%20French.pdf> voir aussi: <http://dessousdebruxelles.ellynn.fr/spip.php?rubrique49>

3 Comités Action Europe: 'Gouvernance économique: l'Union européenne contre les travailleurs' p. 13 et 22 – 23. http://www.econospheres.be/IMG/pdf/CAE_-_gouvernance_economique.pdf Voir aussi, 'Business against Europe' Corporate Europe Observatory, March 2011 <http://www.corporateeurope.org/news/business-against-europe>

4 Comparez par exemple: Commission Communication, June 30 - http://ec.europa.eu/economy_finance/articles/euro/documents/com_2010_367_en.pdf Video with Philippe De Buck, 14 June 2010 - <http://www.businesseurope.eu/Content/Default.asp?PageID=652>, BusinessEurope Letter to Barroso, 6 July 2010 et BusinessEurope Declaration on Economic Governance, October 22

5 Les deux députés ont déposé des amendements soutenant le vote avec majorité qualifiée inversée ['An undemocratic economic governance, Corporate Europe Observatory, April 2011 <http://www.corporateeurope.org/blog/undemocratic-economic-governance>]. Les infos sur leurs deuxièmes emplois ici - <http://www.alter-eu.org/sites/default/files/documents/meps.pdf>

6 Commission européenne, recommandations par pays 2011 http://ec.europa.eu/europe2020/tools/monitoring/recommendations_2011/index_fr.htm

7 European reform barometer spring 2011 <http://www.businesseurope.eu/Content/Default.asp?PageID=568&DocID=28264>

8 http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/recommendations_2011/csr_belgium_fr.pdf

9 http://vbo-feb.be/media/uploads/public/_custom/press/Declaration_Economic_Governance_final_-_05_12_2011.pdf

10 <http://www.telegraph.co.uk/finance/financialcrisis/9026142/The-EU-fiscal-draft-treaty-in-full.html>

11 A captive Commission: the role of the financial industry in shaping EU regulation, ALTER-EU 2009

12 Update on Expert Groups, CEO December 2011 <http://www.corporateeurope.org/publications/dg-internal-market-expert-groups-more-needed-break-financial-industry-stronghold>

13 Par exemple <http://blog.brusselssunshine.eu/2011/03/will-meps-vote-for-amendments-written.html>

14 Financial lobby rules, CEO, November 2010 <http://www.corporateeurope.org/blog/financial-lobby-rules>

15 EU supervisors bow to finance bigwigs, argue investors <http://www.euractiv.com/euro-finance/eu-supervisors-bow-finance-bigwigs-argue-investors-news-507649>

16 <http://www.greens-efa.eu/eu-financial-rules-4781.html>

17 McCreevy strikes back, ridiculing Commission's rules

18 What are bankers doing inside EU summits? <http://www.corporateeurope.org/news/what-are-bankers-doing-inside-eu-summits>

19 El poder financiero toma los Gobiernos de la UE

20 <http://www.corporateeurope.org/publications/lobby-take-presidency-ecb-again>

21 Les demandes clé d'ALTER-EU <http://altere.eu/sites/default/files/spip.php?article1115>

ATTAQUES CONTRE LES SALAIRES

L'austérité ne se limite pas à une réduction des déficits publics, mais consiste également à « discipliner » les salaires pour augmenter les bénéfices des entreprises. Pour y arriver, les politiques d'austérité salariale visent à affaiblir les systèmes de conventions collectives. Ces « réformes » vont transformer les revenus du travail en bénéfices entraînant ainsi un nouvel accroissement des inégalités.

La CES, octobre 2010



RÉTABLIR UNE POLITIQUE MONÉTAIRE ET REFONDER LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Par Nicolas BÁRDOS-FÉLTONYI

Il n'existe plus de politique monétaire en Europe. Les privatisations des années 1990 ont remis en question le principe même de la création monétaire sous contrôle de l'Etat. Tout est entre les mains des banques privées, la plupart du temps, multinationales. Les institutions monétaires publiques comme la Banque nationale de Belgique ou la Banque Centrale Européenne sont désormais réduites à ne faire que sauver certaines banques privées irresponsables. Et, tout ceci se passe derrière et sur notre dos.

En automne 2008, une crise bancaire et financière éclate aux Etats-Unis faisant suite aux malversations bancaires bien tolérées par les pouvoirs publics. En Belgique, de grandes banques mal gérées vacillent et le gouvernement les secourt avec des liquidités augmentant ainsi la dette publique. C'est ensuite à l'Islande, l'Irlande et la Grèce de faire face aux mêmes soucis.

En 2011, à nouveau, rien ne va plus. Le capitalisme chancelle à nouveau. Dexia se trouve virtuellement en faillite. Le gouvernement en affaires courantes se porte, sans débat ni décision démocratique, garant pour les opérations stupides de Dexia. Ces opérations ont été effectuées sous la haute direction d'un ancien premier ministre belge et ce, pour des montants astronomiques de dizaines de milliards d'euros. Avec le sauvetage de banques privées, puis de Dexia, la dette publique gonfle, considérée comme élevée par des « agences privées de notations »². Au lieu d'une politique monétaire et de crédit adaptée à la situation, les gouvernements néolibéraux appliquent des mesures d'austérité budgétaire. C'est aussi le cas de la Belgique. Ici, la plupart des partis démocratiques modèrent encore un peu une politique où les riches s'enrichissent sur le dos de la classe moyenne et des pauvres.



Sur les panneaux: "Le bonheur n'est pas dans l'argent", "On n'emporte pas son argent dans sa tombe", "la richesse est en nous". A la radio, une chanson très connue: "L'argent est emprunté et change de mains souvent. Il faut que tu le brûles, à quoi ça sert?"

Comment l'austérité se justifie ?

On présente volontiers les politiques d'austérité qui frappent les travailleurs salariés, les chômeurs et les retraités à faibles revenus dans divers pays d'Europe comme le fruit de la "pression des marchés" à laquelle les politiques ne peuvent que se soumettre et, si possible, "limiter les dégâts". Or, ces soi-disant marchés correspondent très exactement aux banques et à d'autres institutions financières privées. En même temps, les multinationales continuent à procéder à des concentrations et investissements énormes.

A titre d'exemple et parmi des milliers d'autres, la multinationale brésilienne du minerai de fer, a prévu une enveloppe de 16 milliards d'euros pour ses investissements rien que pour l'année 2012, alors que ses investissements tournaient autour de 14 milliards en 2011. Pour saisir les ordres de grandeur en jeu, rappelons que le plan d'austérité de la Belgique porte sur quelque 11 milliards d'euros en 2012. Bien entendu, pas d'austérité pour les actionnaires et les entreprises privées !

L'austérité en France

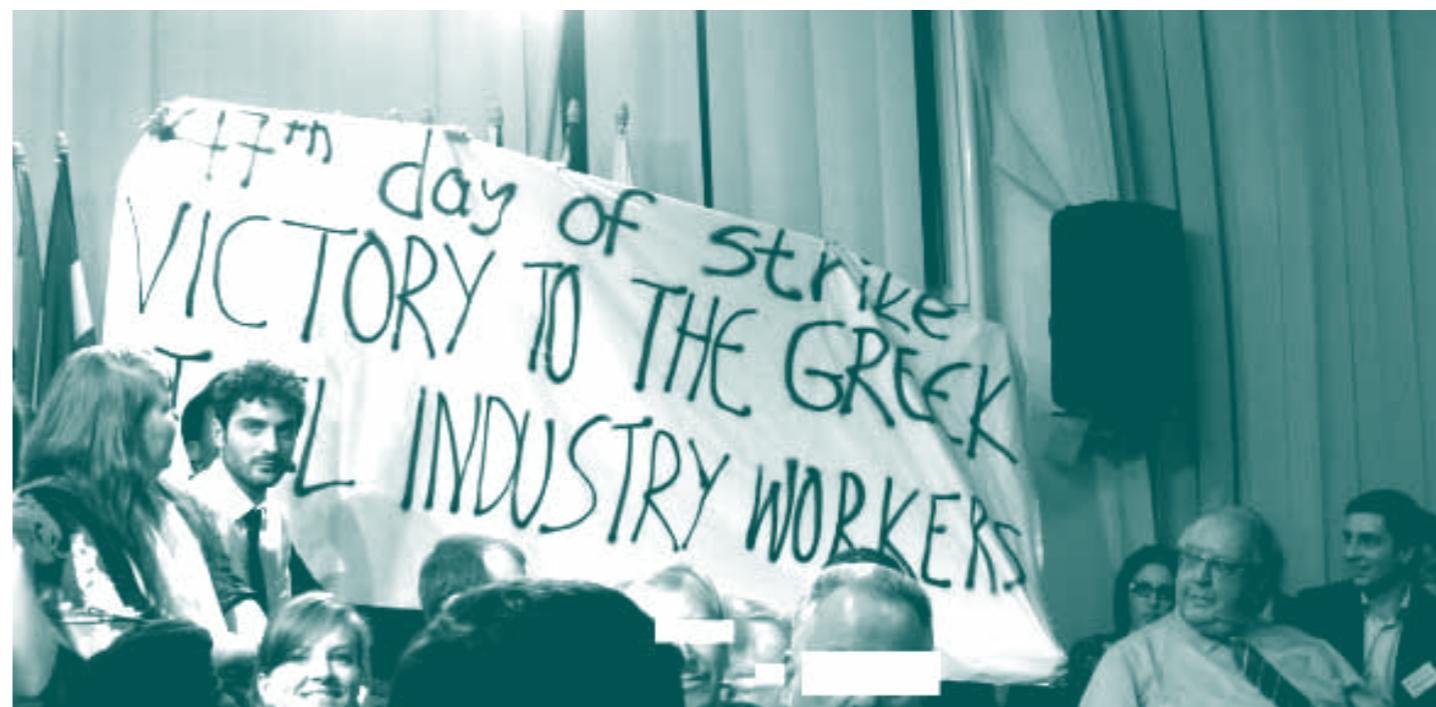
- Retard dans l'augmentation du salaire minimum.
- Diminution du nombre de conventions sectorielles.
- Blocage des salaires du secteur public de 2011 à 2013.
- Réduction de 10% des allocations sociales, etc.

L'austérité en Autriche

- Après 2014, l'âge de la retraite pour les femmes passera de 57 à 60 ans.
- A partir de 2014, les périodes de maladie de longue durée ne seront plus prises en compte dans le calcul de la pension.
- Réduction des investissements d'infrastructure dans le rail, les écoles et les universités, etc.

L'austérité en Allemagne

- Suppression de 10.000 à 15.000 emplois dans le secteur public d'ici à 2014.
- Réduction des allocations de chômage et des allocations parentales.
- Suppression des subsides de chauffage à destination des bénéficiaires d'une allocation de logement.
- 15 milliards € en moins de transferts aux collectivités locales, etc.



Incursion d'activistes grecs dans un studio de télé où le vice-premier ministre Pagkalos intervenait. Slogan : "47 ième jour de grève : victoire des métallurgistes grecs".

La crise actuelle du capitalisme est sans doute globale. Les crises bancaires ou financières ne sont que les parties visibles de l'iceberg. La crise que nous vivons exprime les difficultés, les contradictions entre :

- » les multinationales elles-mêmes et leurs expansions spécifiques, non coordonnées et provoquant des heurts et des failles, si possible à charge des Etats, des travailleurs, des consommateurs, des contribuables, etc.;
- » les banques et les autres entreprises multinationales pour partager, dans des rapports de force variés mais à somme nulle, leur surplus sous forme de taux d'intérêts et de taux de profit plus ou moins élevés;
- » les zones monétaires majeures telles que celles de l'€ et du \$ où les stratégies géopolitiques jouent également un rôle non négligeable.

Progressistes et démocrates, nous n'avons guère de choix. Nous devons affronter ces méfaits du capitalisme car la crise donne l'occasion au capital de s'attaquer à nous. Cette attaque est d'abord idéologique et s'exprime par des prêt-à-penser qui servent à nous désarmer.

Dans le domaine monétaire et financier, citons :

- L'activation de la « planche à billets » des banques centrales produit l'inflation, la hausse généralisée des prix,
- L'Etat n'a pas de vocation à gérer le système bancaire ou même les banques,
- Le budget de l'Etat doit être redressé par des mesures d'austérité,
- La gabegie de l'Etat s'oppose à l'efficacité du privé.

L'acteur principal : la banque

Dans nos économies, la plupart des transactions économiques se font, directement ou indirectement, par les banques. Ces transactions ordinaires correspondent aux paiements de nos loyers, des factures d'énergie, aux versements de nos salaires ou traitements ou allocations, mais aussi aux paiements des fournisseurs ou à l'octroi et au remboursement des dettes des entreprises. S'il y a crise, elle apparaît toute de suite dans et par les banques. Mais le problème n'est plus là.



La dette publique sert de prétexte pour imposer l'austérité. La dette dont il est question ne concerne ni les dettes des entreprises ou des banques privées, ni celles, assez secondaires, des particuliers. Les dettes privées représentent pourtant 3 à 10 fois les dettes publiques et augmentent bien plus vite. Par ailleurs, les "programmes d'ajustement structurels" se retournent maintenant contre les pays du "centre". Ces derniers les ont imposés depuis 50 ans aux pays sous-développés et depuis 20-25 ans aux pays d'Europe ex-communistes.

Maintenant, les attaques du monde des multinationales ne concernent plus seulement les pays appauvris ou les pays à la marge de l'Union européenne mais aussi les six pays fondateurs de l'Union, tel que la Belgique. Visant avant tout l'Etat providence, les mesures sont infligées par les institutions financières internationales siégeant à Washington et à prédominance américaine et maintenant par celles de l'Union européenne. Les mesures d'austérité que nos gouvernants appliquent risquent notamment :

- de porter atteinte à la justice élémentaire et d'accroître les inégalités;
- de susciter des réactions d'extrême droite, de xénophobie et d'exclusion;
- de miner notre démocratie déjà fort limitée au seul politique, à l'exclusion de la culture ou du socio-économique;
- d'aboutir à des mouvements violents de protestation plus importants encore que ceux de Madrid, de Rome, de Paris ou de Londres.

Quoi qu'il en soit, l'un après l'autre, les gouvernements européens cèdent, ouvertement ou non, leur place à de « sévères technocrates » dont l'origine professionnelle paraît douteuse (voir l'affiliation de beaucoup au groupe Goldman Sachs). Et ainsi la démocratie s'envole ! Les gouvernements de « sages » sont le signe de la maladie grave de la démocratie. Cette évolution s'apparente à la recherche d'un pouvoir fort, plus autoritaire que le précédent. De crise bancaire en crise politique, notre démocratie s'enraye dangereusement.

ATTAQUES CONTRE LES CHOMEURS

Plusieurs pays européens utilisent l'austérité afin de renouer avec la politique du « travail profitable » en réduisant le montant et la durée des allocations de chômage. Cela affaiblira l'économie à plus d'un titre. Les chômeurs qui ne trouvent pas de travail seront forcés de réduire leurs dépenses ce qui affectera la demande. Les employeurs, sachant que les chômeurs n'ont pas vraiment d'autre choix, vont diminuer les salaires et les conditions de travail provoquant ainsi un affaiblissement accru de la demande générale. Et enfin, lorsque surgira la prochaine crise, les systèmes d'allocations seront tellement vidés de leur substance qu'ils ne pourront plus faire obstacle à la spirale négative d'une faible demande qui entraînera une demande plus faible encore.

La CES, octobre 2010



Ne convient-il pas de repenser d'urgence notre rapport avec nos gouvernants, avec nos représentants tels que les partis et les parlementaires, les organisations syndicales, les mouvements écologiques, les associations de consommateurs etc... les mouvements de paix en vue d'une pensée à renouveler, d'une efficacité accrue et d'une manière d'agir nouvelle? L'économie même ne devrait-elle pas être au service de la société, humaine et non capitaliste ? Et, le capitalisme globalisé n'est-il pas une raison supplémentaire de vouloir reconstruire notre société ?

Des alternatives aux plans d'austérité :

- autoriser la Banque Centrale Européenne à mener une vraie politique monétaire et de crédit et ce, sous contrôle démocratique;
- rétablir dans le PIB la part salariale dont les effets sont très positifs sur le budget de l'Etat par la voie des impôts et cotisations;
- garantir une progressivité fiscale véritable et arrêter les subsides à l'emploi qui constituent souvent des aubaines aux entreprises privées mais s'avèrent très coûteux pour la collectivité ;
- favoriser toute autre mesure qui augmente les recettes de l'Etat afin de couvrir les dépenses sans augmenter la dette;
- renationaliser les banques qui antérieurement ont été étatiques, voire les regrouper au niveau européen; etc.

¹ Je n'explique pas ici les opérations complexes qui servent à sauver une banque. Elles ne représentent guère d'intérêt du point de vue politique.

² Ces agences ne sont pas seulement privées ce qui est déjà en soi scandaleux mais elles sont commerciales et donc visent avant tout le profit de leurs actionnaires. De plus, elles sont toutes les trois américaines. Ce dernier aspect laisse suspecter leur volonté de combattre le système financier de l'Union européenne et, dès lors, l'euro !

³ La plupart des gens ignore que les dettes des particuliers, des ménages restent insignifiantes (5 à 10% du total) par rapport aux dettes des entreprises et banques privées.

⁴ voir les deux articles de Paul Pasternan dans Démocratie, le 1er octobre 2011 : www.revue-democratie.be et pour les détails techniques : www.comitesactioneurope.net

⁵ C'est l'UE qui conçoit et impose les mesures d'austérité radicales au nom de la stabilité. En réalité, il soumet le fonctionnement socio-économique entier à la logique privée ! Voir l'article « Le Mécanisme européen de stabilité » paru dans le dernier bulletin de la Banque centrale européenne du juillet 2011.



LA CRISE DE LA DETTE EUROPÉENNE : VÉRITABLE MANNE FINANCIÈRE POUR LES ARGENTIERES

par Christine VANDEN DAELEN

CADTM - Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde

L'Union européenne, qui formait autrefois avec les Etats-Unis un bloc de prospérité, suscite désormais le doute ! Cette crédibilité bafouée est en grande partie imputable à l'extraordinaire expansion de sa dette publique. L'accroissement des déficits publics européens est la conséquence directe de décennies de politiques fiscales favorables aux grosses fortunes et aux grandes entreprises. Suite à la crise américaine des subprimes, la mise en place des plans de sauvetage des banques n'a rien amélioré, tout du contraire ! Entre 2007 et 2009, l'Union européenne a injecté pas moins de 1.200 milliards €¹ pour pallier à la déroute des banques avec pour résultat un transfert des dettes du secteur privé vers le secteur public. Des banques vers les Etats (et donc à charge des contribuables) le tout sans la moindre exigence de contrepartie réelle. Partout les gouvernements européens ont augmenté la dette publique pour « sauver » le système bancaire de la zone euro sans nullement en profiter pour prendre le contrôle du secteur financier afin d'en changer les pratiques.

L'un des effets les plus pervers de la crise aura été d'avoir permis à des banques de l'ouest européen (surtout des banques françaises et allemandes mais aussi les banques belges, néerlandaises, luxembourgeoises, britanniques, irlandaises...) d'utiliser les fonds prêtés massivement et à bas coût par la Réserve fédérale des Etats-Unis et la BCE (Banque Centrale Européenne) pour augmenter leurs prêts dans plusieurs pays de la zone euro (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne)². En raison de taux d'intérêt qui y étaient plus élevés, elles y ont réalisé de juteux profits. Prêtant à tour de bras, les banques ne se sont nullement inquiétées des capacités de remboursement de ces pays et ont ainsi une grande part de responsabilité dans leur endettement excessif. Elles n'ont pas hésité à prendre des risques estimant que les grands pays européens leur viendraient en aide en cas de problème. L'histoire leur a donné raison : jusqu'à présent, les gouvernements, la BCE et la Commission européenne leur ont apporté un soutien sans faille au prix du saccage des finances publiques.

Les contribuables payent la note

L'accumulation de dettes dans les pays européens « périphériques » constitua progressivement une réelle menace pour les banques ouest-européennes³. Inquiètes à l'idée de se voir imposer un rééchelonnement des paiements ou une réduction de la valeur de leurs créances (dans le cadre d'éventuelles négociations de dettes) détenues sur les titres de la dette des pays dits « à risque » (essentiellement la Grèce et l'Irlande), les banques privées et autres acteurs des marchés financiers ont exigé de ces pays des taux d'intérêt plus élevés⁴ tout en diminuant leur exposition à leur dette « souveraine ». Les banques françaises et allemandes se sont défaites de titres grecs pour

des sommes non négligeables (en 2010, leurs engagements sont passés de 27 à 15 milliards d'euros du côté français et de 16 à 10 milliards d'euros, entre mai 2010 et février 2011 pour les banques allemandes). Subrepticement, des institutions publiques comme le FMI, la BCE et les gouvernements européens se substituent aux banquiers et autres investisseurs privés⁵. « Ce qui signifie qu'en cas de restructuration de la dette, ce sont les contribuables — plutôt que les investisseurs privés — qui ramasseront la note⁶ », a très justement résumé le New York Times.

Soumission de la Banque centrale européenne à la finance

Alors qu'elle est censée jouer un rôle fondamental dans la gestion de la crise de la dette de l'UE, la BCE est complètement assujettie aux intérêts privés. Deux mécanismes permettent d'en témoigner. Tout d'abord, les statuts de la BCE ainsi que le Traité de Lisbonne lui interdisent de prêter directement aux Etats. Elle prête donc aux banques privées et autres investisseurs institutionnels (les assurances, les fonds de pension) qui à leur tour prêtent aux Etats en prélevant au passage une juteuse commission. Ainsi, les banques empruntent à la BCE à du 1 ou 1,5% pour prêter à certains Etats à au moins 3,75% réalisant ainsi de plantureux bénéfices. Ensuite, les fortes pressions exercées par les banques privées sur la BCE afin qu'elle leur rachète, à partir du 8 août 2011, les obligations d'Etat « à risque » témoignent également de la totale soumission de la BCE à la finance. Les « plans d'aide » octroyés depuis 2010 par la Troïka⁷ à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal obéissent exactement à la même logique : sauver les banques ! Si ces Etats n'avaient été renfloués, ils n'auraient pu « honorer » leur dette ... détenue à 80% par les banques et d'autres compagnies d'assurance, leur occasionnant ainsi des pertes sèches. On comprend dès lors que ces prêts ne servent nullement les intérêts des populations des Etats « aidés ». Au nom d'une dette publique estimée pléthorique, ils sont la courroie d'imposition de plans d'austérité drastiques portant atteintes aux droits sociaux des peuples.

Pour un audit de la dette

Face à ces politiques néolibérales qui touchent les plus vulnérables et épargnent les différents responsables de la crise, face à cette dette détenue par les marchés financiers qui détruit l'Etat social et spolie les populations, nous devons réagir. Il nous faut auditer les comptes publics des Etats pour décider si les peuples doivent ou non continuer à payer une dette en grande partie illégitime car consécutive à une politique ayant favorisé une infime minorité au détriment de la majorité des citoyen-ne-s. L'objectif d'un audit, réalisé sous contrôle citoyen, est d'aboutir à une annulation/répudiation de la partie illégitime ou odieuse de la dette publique et d'en réduire fortement le reste.

L'austérité en Espagne

- Baisse de 5% des salaires des fonctionnaires en 2010 et gel en 2011.
- Suppression de 13.000 emplois publics.
- Remplacement d'un départ à la retraite sur 10 dans le secteur public.
- Suppression de l'aide à la naissance.
- Baisse des indemnités de licenciement.
- Suppression des allocations pour les chômeurs de longue durée.

- Recul de l'âge de départ à la retraite de 65 à 67 ans.
- Hausse de la TVA de 16 à 18%.
- Possibilités accrues pour les entreprises de ne pas respecter les conventions collectives.
- Suppression des ministères de l'égalité et du logement.
- Réduction des lits d'hôpitaux d'environ 25%.
- Privatisation de 49% de la gestion des aéroports.
- Réduction de 600 millions d'euros de l'aide au développement en 2010/2011 etc.

Progressivement, l'exigence de la réalisation d'audits gagne du terrain en Europe. En 2011, un collectif national pour un audit citoyen de la dette publique s'est mis en place en France (www.audit-citoyen.org). Cette initiative rassemble de nombreux mouvements sociaux et politiques, et l'appel à sa constitution a été signé par des dizaines de milliers de personnes. Un peu partout dans l'hexagone, des collectifs locaux se sont créés. Le collectif pour un audit citoyen de la dette publique réfute le discours sur la nécessité de « rembourser la dette » et de « rassurer les marchés financiers ». Il conteste la culpabilisation de la population qui aurait « trop dépensé » alors que les Etats sont obligés d'emprunter sur les marchés financiers et aux banques quand ceux-ci peuvent emprunter moins cher à la Banque centrale européenne... Le collectif entend impulser un large débat démocratique sur la façon dont ceux/celles qui nous gouvernent gèrent les fonds publics. De la sorte, il incarne la volonté des citoyen-ne-s d'exercer leur contrôle sur le pouvoir et de participer activement aux affaires publiques et donc communes⁸. En Grèce, en Irlande, en Espagne, au Portugal, en Italie et en Belgique des initiatives pour la mise en place d'audits citoyens progressent également. L'annulation des dettes illégitimes et la réduction de l'endettement public sont des conditions nécessaires mais non suffisantes pour sortir l'Union européenne de la crise. De nombreuses mesures complémentaires sont indispensables : arrêt des plans d'austérité, réforme fiscale redistributive, transfert du secteur de la finance dans le domaine public, resocialisation des secteurs clés privatisés durant l'ère néolibérale, réduction du temps de travail avec maintien des revenus et embauche compensatoire et tant d'autres mesures⁹ qui permettront de changer radicalement la donne actuelle qui mène le monde dans une logique humainement et environnementalement mortifère.

1 Damien Millet et Eric Toussaint, « Faut-il payer la dette ? », juillet 2001, www.cadtm.org/Affronter-la-crise-de-la-dette-en

2 Entre juin 2007 (début de la crise des subprimes) et septembre 2008 (faillite de Lehman Brothers), les prêts des banques d'Europe occidentale à la Grèce ont augmenté de 33% passant de 120 à 160 milliards d'euros. Voir E. Toussaint, « Dans l'œil du cyclone. La crise de la dette de l'Union européenne », octobre 2011, www.cadtm.org/Dans-l-œil-du-cyclone-la-crise-de

3 Elles détiennent plus de 80% de la dette totale d'un ensemble de pays européens en difficulté comme la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne et les pays de l'Est européen. Cf. E. Toussaint, Op. Cit.

4 En mai 2011, les taux grecs à dix dépassaient 16,5%, ce qui a obligé ce pays à n'emprunter qu'à trois ou six mois, ou à s'en remettre au FMI et aux autres gouvernements européens. Cf. D. Millet et E. Toussaint, Op. Cit.

5 La BCE détient 66 milliards d'euros de titres grecs (soit 20% de la dette publique grecque) tandis que le FMI et la BCE ont prêtés jusqu'en mai 2011 pas moins de 33,3 milliards d'euros. Ibid.

6 Landon Thomas Jr, « In Greece, some see a new Lehman », The New York Times, 12 juin 2011.

7 Les gouvernements européens, la BCE et le FMI.

8 D. Millet et E. Toussaint, « L'audit citoyen de la dette : comment et pourquoi ? », 30 décembre 2011, www.cadtm.org/L-audit-citoyen-de-la-dette

9 « Huit propositions urgentes pour une autre Europe », avril 2011, www.cadtm.org/Huit-propositions-urgentes-pour



Le CADTM au Forum social mondial de Dakar en 2011



LE MOUVEMENT SYNDICAL EUROPÉEN CONTRE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE. UNE RIPOSTE À LA HAUTEUR DE L'ATTAQUE ?¹

Par Anne DUFRESNE

docteure en sociologie, chargée de recherche du FNRS à l'UCL.

Ces dernières années, les codes du travail, les salaires, les retraites, et les services publics ont subi de violentes attaques dans la plupart des pays de l'Union européenne (UE). Le calendrier de ces « réformes sociales » restait apparemment national. Depuis peu, les gouvernements européens ont décidé, sous le prétexte de la crise financière, de se coordonner pour mener une politique de régression sociale commune à l'échelle européenne². En 2011, le « Pacte euro-plus » (24 mars) puis le sixpack (4 octobre) ont indubitablement accéléré le détricotage simultané des modèles sociaux nationaux: destruction du droit du travail, augmentation de l'âge de la retraite et évidemment baisse des salaires sont au rendez-vous !

Les syndicats sont au pied du mur. Cette offensive libérale les pousse-t-elle à aller plus loin sur le terrain de la revendication à l'échelle de l'Europe ?

Un diagnostic partagé :

« Contre le bulldozer anti-social de l'UE »

Les syndicats européens ont réagi fortement juste après le bouclage du pacte : dès le 22 mars, la déclaration commune des syndicats français avec la confédération allemande (DGB) au lendemain du pacte Sarkozy-Merkel était un premier pas important. Le 24 mars à Berlin et à Bruxelles, le 26 à Londres et le 9 avril à Budapest, les syndicats européens se sont aussi montrés très réactifs mobilisant en quelques semaines, affichant fermement leur « Non à l'austérité » ! Enfin, du 16 au 19 mai, lors du 12ème Congrès quadriennal de la Confédération Européenne des Syndicats (CES)³ qui s'est tenu à Athènes, c'est bien la recherche d'une réponse à la gouvernance économique qui a dominé la tribune.

Dans son discours introductif, John Monks, Secrétaire général sortant a qualifié le pacte euro-plus d'« inacceptable ». « L'UE représente un danger pour notre mouvement » a-t-il déclaré. De même, le Président sortant, l'espagnol Candido Mendez de l'UGT a affirmé : « Nous avons franchi le Rubicon. Il faut contrecarrer les plans d'austérité de la Commission. (...) Nous soutenons les syndicats grecs dans leur lutte ». En effet, le Congrès avait choisi Athènes comme lieu par solidarité avec les organisations grecques en grande difficulté. Des mesures issues des plans d'ajustement successifs menacent le tissu social de leur pays : diminution du salaire minimum, facilitation des licenciements, baisse des salaires de la fonction publique, coupe dans les pensions, l'éducation, la santé. Cette situation étant vouée à se généraliser à toute l'Europe, les délégués grecs, très virulents, ont alarmé et proposé de partir de leur « laboratoire » pour élaborer des stratégies : « Le médicament (les plans d'austérité et la gouvernance économique) est pire que la maladie. Le capitalisme est

déchaîné. Il faut se battre contre ce retour au moyen-âge, contre l'orthodoxie de la BCE qui pratique la thérapie de choc. Il faut rompre avec le dogme de la compétitivité et harmoniser les salaires vers le haut ».

A l'autre bout du spectre de l'Europe à deux vitesses, un représentant allemand de Ver-Di eut l'honnêteté de faire le mea culpa de son pays, fortement responsable de la spirale vers le bas : « L'exportation du modèle allemand aggrave la situation. Un changement de paradigme est nécessaire avec une coordination des politiques salariales, fiscales et sociales vers le haut ! ». Un délégué du DGB explique : « L'Allemagne se tue elle-même. Angela Merkel est prisonnière de son idéologie... Il faut justement agir en Allemagne aussi et non pas seulement en Grèce. La gouvernance européenne est un consensus sur une fausse solution qui mène à une Europe à deux vitesses ». Le représentant de Solidarnosc lui a fait écho : « Aujourd'hui, la Pologne abaisse son salaire minimum pour accroître sa compétitivité. Nos voisins deviennent des ennemis ! Nous ne pouvons continuer ainsi ». Et la FGTB belge d'expliquer : « le cadre que la Commission veut imposer est celui d'une attaque sur notre modèle social. Le temps presse. Nous souhaitons définir un mot d'ordre à l'issue du Congrès pour préserver notre modèle social européen ». La CSC ajoutant : « Nous exigeons de préserver l'autonomie de la négociation collective et d'empêcher la mise en place de règles qui consacraient l'Europe de l'austérité perpétuelle. (...) Nous devons arrêter ce rouleau compresseur d'urgence ». Du côté scandinave, les Finlandais sont intervenus pour préciser que « c'est le temps de l'Europe politique. Nous ne devons pas être mis sur la touche », tandis que les danois ont affirmé « le besoin d'une force syndicale commune ».

Ces prises de parole montrent qu'il existe bien un diagnostic commun qui amène les syndicalistes européens à refuser que s'installe une austérité permanente⁴.

Une riposte en devenir : quelles alternatives et mobilisations ?

Ce diagnostic partagé n'a pourtant pas mené à un mot d'ordre spécifique comme le « salaire minimum européen », resté en « suspens » depuis le dernier Congrès de Séville en 2007. Mais, dans le manifeste d'Athènes, feuille de route pour les quatre prochaines années, la CES se recentre fortement sur la question des salaires comme axe fort et commun pour porter des revendications offensives. Les éléments importants du manifeste comprennent également une taxe sur les transactions financières, une harmonisation de l'assiette consolidée pour l'impôt des sociétés

et des taux d'imposition minimum pour les entreprises.

Last but not least, la CES exige des actions en faveur des euro-obligations, ainsi que le droit de grève sur les questions transnationales.

Ces solutions alternatives, même partielles, sont en contradiction avec le Traité de Lisbonne et supposent donc un changement de cap radical dans la construction européenne ainsi que la construction de rapports de force pour y parvenir. Les syndicalismes ont en effet impérativement besoin de s'entendre afin de prolonger les mobilisations nationales par des revendications communes et des mobilisations au plan européen. C'est peut-être alors dans les stratégies de coordination des négociations salariales existantes que se niche la possibilité d'une repolitisation du mouvement syndical européen, gage d'une capacité future de mobilisation européenne plus large⁵.

On pourrait alors même imaginer voir s'associer aux syndicats le mouvement des indignés, mouvement plein d'espoirs qui fait souffler un vent d'utopie et distille un parfum de grève générale. Le pacte des gouvernements pousse le syndicalisme européen dans cette voie. A quand la convergence des luttes pour passer à une vitesse supérieure en termes de mobilisation et de revendications communes ?

¹ Cet article est une version courte et actualisée de l'article « Le syndicalisme européen franchit le rubicon », Politique, revue des débats, n°871, octobre 2011, p. 9-12.

² Voir article de Bérengère Dupuis sur la gouvernance économique européenne dans ce numéro.

³ La CES compte parmi ses membres 83 confédérations syndicales nationales originaires de 36 pays, 12 fédérations syndicales professionnelles, soit au total 60 millions d'adhérents. En Belgique, la FGTB, la CSC et la CGSLB sont membres de la CES.

⁴ Le diagnostic était partagé par l'ensemble des 83 confédérations à une exception près : la CFDT française qui a révélé son ambiguïté sur cette actualité brutale, estimant que « l'idée de la gouvernance économique est bonne, même si cela manque de priorités politiques ».

⁵ Sur l'histoire longue de ces stratégies de coordination syndicale, voir Dufresne Anne, "Le salaire, un enjeu pour l'eurosyndicalisme", Presses universitaires de Nancy, Paris, 2011.



Affiche appelant à un événement de solidarité avec les grévistes, le 22 décembre 2011, organisé en Crète par un centre social et un centre d'immigrés.

L'austérité frappe aussi en dehors de la zone Euro :

En Lettonie

- Les salaires du secteur public ont été diminués de 15 à 50% en 2009.
- Dans le privé, les salaires ont baissé jusqu'à 80%.
- Hausse de la TVA de 18 à 22%.
- Suppression de communes.
- Fermeture d'écoles et d'hôpitaux, etc.

En Roumanie

- Diminution de 25% des salaires des fonctionnaires.
 - Diminution de 15% des allocations de chômage et de maternité.
 - Annulation des conventions collectives.
 - Hausse de la TVA de 19 à 24%.
 - La durée de travail hebdomadaire maximum (fixée à 48h) pourra être calculée sur une moyenne de 12 mois et non plus de 3 mois, pour permettre des « rush » à 60h par semaine.
 - Réduction de la couverture médicale publique et privatisation partielle du système.
 - Passage de plus de 150 hôpitaux de l'état à une cogestion avec le privé, etc.
- Avec un taux unique d'imposition de 16% peu importe l'ampleur des revenus et un salaire minimum de 158 € /mois !

Au Royaume-Uni,

- 500.000 emplois publics supprimés d'ici 2015.
- Programme de travail obligatoire non rémunéré de 30h/sem. sous peine de suspension des allocations de chômage pour les personnes sans emploi depuis plus d'un an.
- Réduction des allocations pour les ménages à faibles revenus et en parallèle : nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés...



LA JOINT SOCIAL CONFERENCE (JSC) : PARCE QU'IL Y A UNE AUTRE EUROPE QUE CELLE DE BARROSO ET DE MERKOZY !?

Pour le Comité d'Initiative de la JSC,
Felipe VAN KEIRSBIJCK

Il était une fois... une région du monde où les peuples avaient conquis, au 19ème et au 20ème siècles, des droits essentiels : le suffrage universel et l'égalité des citoyens (et des citoyennes !), des services publics pour l'enseignement, les soins de santé, etc., la sécurité sociale, et la liberté de négociation collective. Durant le 3ème quart du 20ème siècle, les pays d'Europe occidentale représentaient un modèle pour beaucoup de peuples du monde : un modèle de démocratie, d'égalité, de prospérité un peu mieux partagée... Pas un modèle parfait : beaucoup de choses restaient à améliorer, mais au moins certaines limites efficaces avaient été posées à la soif d'accumulation du capital. Pas non plus un modèle unique : dans chaque pays les modalités de construction de la Sécurité ou de services publics étaient différentes... Mais le résultat global constituait un ensemble de droits que nous pouvons considérer comme le patrimoine social européen.

Puis l'Union européenne s'est développée. Certains considèrent qu'elle était dès le départ une organisation libérale, d'autres pensent que l'UE aurait pu évoluer vers un modèle social et démocratique. Ce qui est certain, c'est qu'à partir de la contre-révolution libérale des années 1980, l'UE a fait des choix toujours plus favorables au business et au profit, dans une idéologie de la compétition à outrance, renonçant à l'harmonisation sociale et fiscale. De plus en plus, l'Union européenne, au lieu d'être un espoir d'harmonisation pour les peuples, est devenue une menace et une contrainte qui pèse sur les démocraties nationales.

La crise de 2008 a précipité les choses, et fait éclater au grand jour quelques tristes vérités au sujet de l'Europe « réellement existante » : quelques vérités que les années de croissance et le discours lénifiant sur « l'Europe en construction » avaient permis de dissimuler...

La première — qu'avec la CNE et la CSC nous rappelons depuis 1992 et le Traité de Maastricht de sinistre mémoire — c'est qu'une « union » fondée sur la compétitivité, donc sur la guerre (salariale) de tous contre tous, mène nécessairement au suicide collectif. Une des causes structurelles de l'effondrement économique des pays du Sud de l'Europe tient en effet au dumping salarial allemand (-10% de salaires en 10 ans !) qui a permis aux entreprises allemandes de vendre partout dans le monde (y compris en Grèce !) des produits impossibles à concurrencer (malgré que les salaires grecs soient la moitié des salaires allemands, et que les ouvriers grecs travaillent 20% de plus, chaque année, que leurs collègues allemands). Résultats : explosion du nombre de travailleurs pauvres en Allemagne, et du chômage dans le Sud de l'Europe.

Cette règle s'applique aussi à la fiscalité : dans tous les pays de l'Union, les plus riches, les rentiers et les multinationales ont bénéficié, depuis 20 ans, d'importantes diminutions d'impôts : la concurrence fiscale (voir les grandes fortunes françaises qui se domicilient en Belgique...) est utilisée comme justification de ces politiques à la Reynders, qui ont largement creusé les déficits publics et fait grimper les dettes.



Gréviste devant la porte des "Aciéries grecques"

La troisième vérité rappelée par la crise est qu'une monnaie, avant même d'être un instrument économique (permettant l'échange et facilitant la conservation ou l'accumulation de richesses), est la manifestation concrète d'une confiance partagée au sein d'une communauté ou d'une nation. Si j'accepte de donner mon temps (ou ma voiture à revendre) contre de simples morceaux de papier, c'est que je fais confiance à une autorité politique qui me garantit la valeur de ces bouts de papier. Cette autorité, jusque 1999, était un gouvernement démocratiquement élu, qui influençait la création de monnaie et le contrôle de sa valeur via une banque centrale. Depuis 12 ans, c'est une entreprise privée (la BCE) à qui les Traités interdisent de prêter aux Etats ou de tenir compte des enjeux politiques. Toute la puissance des instruments de politique monétaire est désormais au service exclusif des banques et des rentiers.

Cette crise a donc obligé (ou plus exactement : « devait nous obliger ») à passer des critiques théoriques de l'UE à l'action. Mais comment faire ?

joint
social
conference. eu



Désormais, il est clair qu'il n'y a plus de solution au niveau national sans action concertée sur les mécanismes européens (voir les luttes nationales très fortes en France en 2010, en Grèce, au Portugal, en Italie en 2011... En se battant l'un après l'autre, les peuples d'Europe sont battus l'un après l'autre), mais il n'y a pas non plus de solution au niveau européen, sans des rapports de forces et de mobilisation bien enracinés au plan national (voir les « euro-manifs », nécessaires symboliquement, mais tellement insuffisantes. Pour faire peur à Barroso et Merkozy, il faudrait des mobilisations populaires où l'on ne doive pas se rendre en avion !...).

De même, il est clair qu'il n'y a pas de solution sans une analyse politique globale des causes de la crise, mais en rester au niveau des analyses et des prises de position ne servira à rien, si cela ne conduit pas à des actions, autres que purement symboliques, capables d'exercer une réelle pression sur les gouvernements et sur l'UE.

Enfin, il est clair qu'il n'y a pas de solution sans un engagement fort et déterminé du mouvement syndical, que ce soit la CES et les organisations sectorielles européennes ou les syndicats nationaux, mais il est clair aussi que les syndicats à eux seuls ne détiennent pas l'entièreté de la solution, et que les analyses, les propositions et la force d'action des mouvements altermondialistes, féministes, des jeunes, d'« indignés » doivent rejoindre celles du mouvement syndical.

La JSC (Joint Social Conference), est née de débats au Forum Social Européen de Malmö en 2008. L'idée était de conserver le dynamisme et l'ouverture des Forums Sociaux, mais dans une forme plus coordonnée et plus permanente, capable de prendre des décisions (quant aux analyses et quant aux actions) dans lesquelles des organisations (et non pas des individus comme au FSE) s'engagent. Une trentaine d'organisations syndicales et de mouvements sociaux issus de 15 pays — y compris des pays d'Europe centrale et orientale — veulent avec l'appui de la CES, développer des analyses ET des actions, avec les syndicats ET les mouvements sociaux, au plan national ET européen.

Nous sommes persuadés qu'une autre Europe est possible, et nécessaire... et nous voulons travailler concrètement à la réaliser. La seconde édition de la JSC aura lieu les 29 et 30 mars 2012 à Bruxelles : l'objectif est de rassembler les forces pour reconquérir une démocratie réelle en Europe — démocratie menacée non seulement par la dictature d'Ecofin et son absurde « règle

d'or », mais aussi par les mouvements nationalistes et xénophobes que la pauvreté et l'austérité alimentent dans beaucoup de pays. Cela signifie qu'il faut mettre en place, rapidement, les conditions d'un réel Mouvement Social Européen dont les axes seraient, selon nous :

1. Contre l'austérité et la récession économique, promouvoir la (juste) transition écologique;
2. Remettre la monnaie et la BCE dans le champ de la démocratie ; et refuser que le remboursement des dettes publiques prenne la priorité sur les droits sociaux des peuples d'Europe qui n'ont pas causé la crise ni la dette;
3. Instaurer la justice fiscale en Europe;
4. Sauvegarder et renforcer la liberté de négociation et d'action collective, principalement sur les salaires.

Partout en Europe, des peuples et des organisations de travailleurs se battent pour cela. Ils se battent séparément et sont jusqu'à présent battus les uns après les autres. Notre priorité est qu'ils arrivent à se battre tous ensemble, pour gagner ensemble.

Info : www.jointsocialconference.eu

AGENDA

Retrouvez notre agenda actualisé sur le site internet www.mocbxl.be

Lundi 13 février 2012 à 19h

Débat « **Violences policières**, les quartiers s'expriment », dans le cadre de la campagne STOP REPRESSION de la JOC, avec Samira Benallal (Déclik) et Jalil Bourhidane (JOC Bxl)

Lieu : PianoFabriek, rue du fort 35 à Saint Gilles

Info jocbruxelles@joc.be ou sur le site www.stop-repression.be

Mardi 14 février 2012 de 13h30 à 15h

Le Réseau pour la **Justice Fiscale** fête les entreprises. Le taux nominal de l'impôt des sociétés est de 33,99 % en Belgique. Mais grâce aux différentes déductions légales, le taux moyen s'est élevé à 11,8 % en 2010. Le RJF et le FAN revendiquent un minimum d'équité dans l'imposition fiscale.

Lieu : la F.E.B. (Fédération des Entreprises de Belgique), rue Ravenstein, 4 à 1000 Bruxelles.

Infos - Daniel PUISSANT 04/252 85 94 ou www.lesgrossesfortunes.be

Jeudi 16 février 2012 de 20h à 22h

Clef pour l'action « **l'austérité permanente prônée par l'Union européenne** » avec Franco Carminati, ATTAC Bruxelles.

Lieu : rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles

Info : CIEP MOC Bruxelles - 02 557 88 38 - myriam.djegham@mocbxl.be

Lundi 20 février 2012 à 19h

Débat « **Violences policières**, les quartiers s'expriment »

Lieu : Kamelejon, 4 rue d'Anderlecht dans le quartier Annessens à 1000 Bruxelles.

Info jocbruxelles@joc.be ou sur le site www.stop-repression.be

Vendredi 24 février 2012 de 18h30 à 21h30

Information sur les **droits des travailleurs/leuses sans papier** dans le secteur du nettoyage.

Lieu : rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles

Info auprès d'Ana Rodriguez 02/557 85 36 ou u05arm@acv-csc.be

Mercredi 29 février 2012

Face au durcissement de l'austérité, la Confédération européenne des syndicats (CES) appelle à une **JOURNÉE D'ACTION EUROPÉENNE**, la veille du Conseil européen. Pour que le travail et la justice sociale soient au centre des priorités politiques.

Jeudi 15 mars 2012 à 18h

MANIFESTATION contre les violences policières à Bruxelles, pour dire Non au racisme dans la police / Non à la répression des mouvements sociaux / Non au tout sécuritaire / Non aux Tasers et Flashball / Pour la protection des libertés.

Info jocbruxelles@joc.be ou sur le site www.stop-repression.be

Jeudi 29 mars et vendredi 30 mars 2012

Semaine Sociale du MOC sur l'**aménagement du territoire**.

Lieu : CEME - Rue des Français, 147 - 6020 Charleroi (Dampremy)

Info et inscription au M.O.C. National - 02/246 38 51

maria.vazquez@moc.be

Donnez-nous votre avis sur Le Chou !

Dans le cadre de l'évaluation de nos activités, nous souhaiterions recueillir votre avis et vos suggestions en tant que lecteurs et lectrices du Chou de Bruxelles. Cette évaluation nous permettra également de nous rendre compte de comment notre publication pourrait mieux répondre à vos attentes.

Merci de prendre 3 minutes pour répondre au questionnaire ci-dessous et nous le renvoyer ensuite complété soit par courriel à myriam.djegham@mocbxl.be soit par fax au 02 274 06 27 ou encore par courrier à l'adresse CIEP Bruxelles, rue Pléтинckx, 19 à 1000 Bruxelles.

D'avance un tout grand merci pour votre collaboration et vos précieux avis !

ITEMS	REponses'			
	en survol	Certains articles	Intégralement	
Vous lisez le Chou	en survol	Certains articles	Intégralement	
la mise en page vous semble	Agréable	Correcte	Pourrait être améliorée	
Le contenu vous paraît	Pertinent	Copieux	En lien avec un travail d'éducation permanente	
	Non pertinent	léger	Pas en lien avec un travail d'éducation permanente	
La qualité de l'information vous paraît...	Très satisfaisante	Satisfaisante	Peu satisfaisante	Insatisfaisante
Les articles vous paraissent...	Très satisfaisants	Satisfaisants	Peu satisfaisants	Insatisfaisants
Quelle(s) rubriques lisez-vous régulièrement	L'édito	Les articles d'analyse	L'agenda	
3 thématiques que vous trouveriez intéressantes d'aborder :			
Autres remarques ou suggestions			
Dans quel(s) secteur(s) êtes-vous engagé (bénévolement ou professionnellement)?	Education permanente Enseignement/Formation Enfance/Jeunesse Travail social	Art et culture Insertion socioprofessionnelle Bibliothèques/ lectures publiques Autre :		
Entourer la réponse adéquate				

Pour s'abonner au Chou de Bruxelles, versez 8 euros sur le compte 799-5501554-07 avec la mention « abonnement au Chou ».

Éditrice responsable : Myriam Djegham
rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
Impression : CF2m ASBL
avenue du Parc, 87-89
1060 Bruxelles
tél : 02/538 01 92
fax : 02/534 38 89
Design : CF2m



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles Capitale

